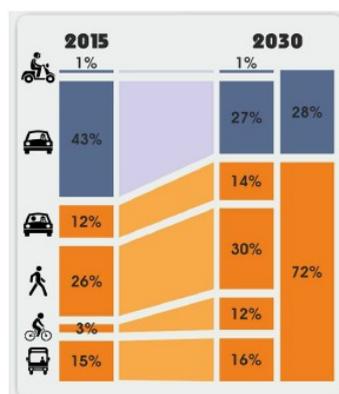


Nantes, le 19 juin 2019,

Point d'étape sur le vélo à Nantes Métropole → Bilan des réalisations depuis le début du mandat



Le vélo est un mode de déplacement qui a un potentiel de croissance important pour les déplacements sur le territoire métropolitain. D'ici 2020, Nantes Métropole souhaite que la place du vélo passe un cap sur son territoire et qu'à l'horizon 2030 la part modale du vélo atteigne 12 % (objectif du Plan de Déplacements Urbains 2018-2027).

C'est également tout l'intérêt du Plan vélo 2015-2020, qui a été approuvé par délibération du Conseil métropolitain en février 2016. Celui-ci prévoit, au cours du mandat, une enveloppe financière de 50 million d'euros d'investissements avec un plan d'actions construit autour du développement d'infrastructures, de services et d'une communication pour faire évoluer les comportements.

Des aménagements pour un réseau cyclable de qualité

1 - Les axes express vélo

L'axe express vélo est un axe de liaison sécurisé qui permet de relier les communes de la première couronne nantaise (St Herblain / La Chapelle) à la centralité. Ces axes sont aménagés de manière à permettre une circulation rapide des cyclistes pour les déplacements quotidiens.

- **Sur l'axe St-Herblain / Nantes**

Le projet consiste à sécuriser un itinéraire entre le bourg de St-Herblain et la centralité métropolitaine avec des pistes cyclables séparées de la circulation générale, du jalonnement, des espaces verts d'accompagnement. Il s'agit de permettre des déplacements intercommunaux rapides et sécurisés. Le premier tronçon du projet a été réalisé en 2017 sur le boulevard L.Jouhaux. Une deuxième étape a été réalisée à l'été 2018 avec l'aménagement de la station Égalité. Le dernier tronçon du projet sera traité à l'été 2019 avec l'aménagement du boulevard Coty jusqu'à Gare Maritime. L'extrémité du boulevard Romanet sera aménagé pour les vélos en juin 2019. **La longueur de l'axe express Nantes / St-Herblain ré-aménagé est d'environ 3 kilomètres.**

- **Sur l'axe La Chapelle-sur-Erdre / Nantes**

Des travaux seront programmés à l'été 2019 sur le boulevard Guy Mollet. **La longueur de l'axe express Nantes La Chapelle est de 2,5 kilomètres.**

2 - L'axe structurant vélo sur les bords de l'Erdre

Un prolongement de cet axe sur les bords de l'Erdre est en cours de travaux via les quais Ceineray, Sully, Barbusse et Van Iseghem. Les usagers pourront profiter de ce nouvel aménagement cyclable sécurisé de **2 kilomètres supplémentaires** à l'été 2019. Dans le cadre des travaux de prolongement, 24 arbres en mauvais état sanitaire ont été abattus quai Barbusse, et 26 ont été replantés.

De principaux aménagements ont été réalisés au cours du mandat pour conforter le maillage cyclable et améliorer la qualité et la sécurité des itinéraires :

- **En 2015**

- Aménagement de Voies verte Route du Loroux (Basse Goulaine) / Chemin du diable (Sautron) / Boulevard Auguste Priou (Vertou) et Rue des Étangs (Thouaré) ;
- Liaison Bouaye / Bouguenais via la RD 751A ;
- Liaison Liaison IRT Jules Vernes ;
- Aménagement d'une piste cyclable Route de Carquefou (rue de la Grange aux Loups).

- **En 2016**

- Réalisation d'une piste cyclable au giratoire de la Rivière (Porte de la Chapelle) ;
- Création d'espaces cyclables dans les deux sens de la circulation rue de Strasbourg avec ajout d'appuis vélos, ainsi qu'une mutualisation des aires de livraison entre 7h30 et 11h30 avec les places de stationnement voiture ;
- Aménagement d'une liaison douce pour piétons et vélos entre le bourg d'Indre et la gare SNCF de Saint-Herblain (passerelle Indre/St-Herblain).



- **En 2017**

- Aménagement du chaucidou « Baugerie » à Saint-Sébastien-sur-Loire ;
- Aménagement de pistes cyclables rue du Bignon (Les Sorinières), boulevard Nicéphore Niépce (Nantes) ;
- Aménagement de la Voie Verte du Grignon à Basse-Goulaine ;
- Amélioration de la traversée Place Mangin (Nantes)
- Installation d'un radar sas vélo pédagogique au carrefour Boulevard Lauriol / rue du Loquidy (Nantes)



- **En 2018**

- Aménagement d'une passerelle dédiée réalisé au niveau de la porte de Rezé ;
- Des travaux pour conforter le maillage cyclable sur les communes : c'est le sens des aménagements réalisés sur le Quai Hoche / Doumergue sur l'Île de Nantes, le double sens cyclable de la rue Alsace Lorraine à Rezé et la piste cyclable rue du Professeur Auvigné à Nantes. Aménagements de pistes cyclables sur la ZAC d'Armor (St-Herblain), Boulevard Charles Gauthier (St Herblain), Boulevard Léon Jouhaux, station de tramway « Égalité » (Nantes), Rue de Bretagne (Sautron) mais aussi Boulevard De Gaulle et rue des Plantes (Saint Sébastien) ;
- Sur l'itinéraire Loire à Vélo : aménagement de la piste cyclable Rue des Usines (Nantes)

- **2019, les aménagements en cours**

- Achèvement de l'axe vélo nord/sud ;
- Livraison des axes express ;
- Mise en service de la Porte de Rezé

- Aménagement cyclable rue de la Durantière – Secteur piscine de la Durantière.

Stationnements vélo

En matière de stationnement vélo abrité et sous contrôle d'accès dans les parkings en ouvrage, 500 nouvelles places ont été créées depuis 2015 portant à 1 341 places le nombre total de places vélo dans les ouvrages. A cette offre s'ajoutent les places abritées et sécurisées présentes sur l'espace public via les abris collectifs qui représentent 1 242 places disponibles portant à 2 583 le nombre total de places vélos dans les parkings et sur l'espace public.

Une nouvelle offre bicloo

De nouveaux services et offres bicloo ont été lancés en septembre 2018. Ce nouveau marché bicloo est géré par un opérateur unique : JCDecaux, qui développe et gère les services de location et de stationnement vélos.

Il comprend :

- une offre de location de vélos en libre service revue et améliorée avec des vélos renouvelés et plus intelligents ;
- l'agrandissement de 22 stations existantes et la mise en place progressive de 20 nouvelles stations solaires ;
- aujourd'hui, le service est constitué de 1 500 vélos en location moyenne et longue durée (VAE, vélos classiques, pliants, équilibre et cargo). Il passera à 1 750 vélos en juin et à 2 000 en septembre 2019.
- d'une communication et commercialisation unifiée de l'offre de stationnements vélos sur l'espace public et dans les stationnements voiture en ouvrage ;
- d'une *maison bicloo* et d'une *bicloo mobile* à disposition de tous les habitants de l'agglomération.

A noter que le taux de location pour les VAE est de 100 % et que le nombre d'abonnés VLS est de 14 000.



Éco-mobilité scolaire, un dispositif qui intègre déjà 33 écoles

Comment favoriser la venue des parents et des enfants à l'école à pied, à vélo, à trottinette ? C'est la question que se posent Nantes Métropole et la Ville de Nantes à travers le dispositif d'éco-mobilité scolaire.

L'objectif : proposer et mettre en œuvre, en lien avec les parents et l'équipe scolaire, un plan d'actions permettant de favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, trottinette...) pour venir à l'école.

La démarche a été lancée en 2016. Elle a permis d'intégrer 33 écoles dans le dispositif et de valider 23 plans d'actions. Les aménagements et dispositifs d'animations ont été menés dans les écoles suivantes : Anatole de Monzie (Nantes), Ledru Rollin (Nantes), Les Marsauderies (Nantes), Plessis Cellier (Nantes), Bois St-Louis (Orvault), La Lande de Mazaire (La Chapelle/Erdre), Clos du Moulin (Les Sorinières).

Des actions d'animation au développement de la pratique du vélo

Nantes Métropole apporte son soutien aux associations œuvrant pour une utilisation plus forte du vélo sur le territoire métropolitain. Ces associations participent ainsi aux actions favorisant le changement de comportement. Parmi les associations soutenues : « Place au vélo » (cours de vélo urbain) « Vélocampus » (locations et ateliers de vélonomie) et « l'îlot famille » (découverte et prise en main des vélos cargos).

De plus, les associations mettent en œuvre ou participent aux événements organisés ou soutenus par la Métropole tels que « la Fête du vélo » (Place au vélo), « Cyclistes brillez », « Rencontres de la sécurité » qui connaissent une fréquentation en hausse chaque année.

Synthèse des chiffres clés du vélo à Nantes Métropole

Aujourd'hui :

→ Aménagements cyclables :

- 570 km de bandes et pistes cyclables ;
- 1 calculateur d'itinéraires à vélo : www.geovelo.fr/nantes/ ;
- 2 vélo-totems qui comptabilisent les cyclistes (Nantes et Rezé).

→ Stationnements vélo :

- 7 000 appuis-vélos ;
- 2 687 places vélos dans les parcs en ouvrages ou en Véloparcs dont P+R.

→ Fréquentation des pistes cyclables :

- 2 158 287 cyclistes sur le Cours des 50 Otages en 2018 ;
- 2 610 passages en vélo par jour en moyenne au niveau du Vélo-totem place Ricordeau.

→ Vélocampus (service de location de vélos pour les étudiants)

- 250 vélos en location pour les étudiants.

→ Services d'aides financières à l'achat de vélos :

- 7 463 demandes de subventions ont été accordées à des particuliers et salariés depuis 2010, pour l'achat de VAE, biporteur, triporteur, vélo cargo ou familial, ce qui représente au total plus de 1,6 million d'€ de subventions.

→ Offre et services bicloo (septembre 2018) :

- 1500 vélos en location moyenne et longue durée mécaniques (26 % du parc) et à assistance électrique (74 % du parc) ;
- 1 230 vélos en libre-service ;
- 123 stations sur le territoire ;
- une application *bicloo officiel* et deux points de proximité : la *maison bicloo* et la *bicloo mobile*.

D'ici 2020 :

→ Aménagements cyclables :

- + 10 km d'axes structurants cyclables ;
- + 20 km de réseau express intercommunal ;
- + 150 km d'aménagements inter-quartiers ou liaisons apaisées
- 80 % du schéma directeur de jalonnement vélo sera achevé ;
- 3 nouveaux franchissements de périphérique (Porte de Rezé, Porte de la Chapelle et passage inférieur Cheviré dans le cadre de la liaison Trentemoult / Bouguenais).

Stationnements vélo :

- 3 000 places de stationnement vélo supplémentaires en Gare de Nantes ;
- 2 000 nouveaux vélos en location longue durée ;
- 500 nouvelles places de stationnement sécurisées (dans les parkings en ouvrage du centre agglomération et dans les P+R).